



Surveillance environnementale des organismes génétiquement modifiés en 2012

Berne, 05.03.2013 - Les cultures d'OGM dans l'environnement sont interdites. La dissémination expérimentale pour la recherche est soumise à autorisation de l'OFEV. Depuis 2011, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) procède à des contrôles afin de détecter des disséminations involontaires d'OGM dans l'environnement. En plus des plantes découvertes dans la gare de St. Johann (BS) et le port de Kleinhüningen (BS) en juin 2012, quelques plantes transgéniques ont été découvertes dans la gare de Lugano, au même emplacement qu'en 2011.

Le risque que des OGM se répandent de manière incontrôlée dans l'environnement doit être réduit autant que possible afin d'éviter la contamination des cultures agricoles conventionnelles et les atteintes à la biodiversité. Comme l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE) le prévoit, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a développé avec les cantons un système de surveillance afin de détecter de manière précoce la présence involontaire d'OGM dans l'environnement.

Découverte d'OGM près des voies de transport

Sur mandat de l'OFEV, le laboratoire cantonal de Bâle-Ville a analysé des plantes de colza collectées le long des voies de chemins de fer de manière ponctuelle, en particulier dans les zones où le risque de dissémination involontaire est le plus élevé (gares, moulins à huile et ports). Les plantes transgéniques trouvées à ces emplacements pourraient provenir d'OGM tolérées sous forme de trace dans les aliments pour animaux, en Suisse.

Plusieurs plantes transgéniques ont été trouvées dans la gare de St. Johann (BS) et dans les ports de Kleinhüningen (BS) et de Muttenz (BL). Ces découvertes ont été annoncées en été 2012 par le biais de communiqués par les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne (voir liens sous «Internet»). Ces emplacements étaient examinés pour la première fois en 2012. Dans le cadre de nouveaux prélèvements en automne 2012, la présence de colza transgénique a pu être confirmée dans le port de Kleinhüningen et la gare de St. Johann.

Quelques plantes génétiquement modifiées ont été décelées par ailleurs dans les échantillons prélevés dans la gare de Lugano, au même emplacement qu'en 2011. Il pourrait s'agir de repousses des graines présentes dans le sol. Celles-ci peuvent en effet germer pendant quelques années.

Mesures de sécurité supplémentaire dans les laboratoires

La surveillance de l'OFEV porte aussi sur la fausse arabette (*Arabidopsis thaliana*) aux abords des laboratoires de recherche. Cette plante est couramment utilisée dans la recherche génétique comme modèle d'étude. En 2012, le monitoring a été étendu aux universités de Berne, Genève, Neuchâtel ainsi qu'au site de recherche de Syngenta à Stein (AG). Aucune plante transgénique n'y a été découverte.

En 2011, quelques plantes génétiquement modifiées avaient été identifiées en dehors des laboratoires des universités de Bâle, Lausanne et Zurich. Suite à cette découverte, les cantons, en étroite collaboration avec les instituts concernés, ont mis en place une surveillance. Des mesures supplémentaires de sécurité ont été introduites dans tous les laboratoires, par ex la pose de tapis adhésifs aux entrées des bâtiments ou le nettoyage régulier des sols. Cette année, seul un plant transgénique a encore été identifié aux abords du laboratoire de l'université de Zurich.

Elimination des plantes et observation des sites

Toutes les plantes transgéniques découvertes lors de la surveillance ont été éliminées. Les sites où des plantes transgéniques ont été identifiées seront observés attentivement pendant plusieurs années afin de s'assurer que les populations ont véritablement été détruites.

Aucun échantillon positif dans le pollen

Comme en 2010, aucune contamination n'a été mise en évidence dans le cadre de la surveillance du pollen de colza mené dans les cantons frontaliers de Schaffhouse et de Genève. Ce projet de l'OFEV vise à déceler du pollen génétiquement modifié dans le pollen collecté naturellement par les abeilles.

Adresse pour l'envoi de questions

Section Médias OFEV

Téléphone: +41 58 462 90 00

Courriel: mediendienst@bafu.admin.ch